

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2023/023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	8
VOTES POUR	8
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : LIENS Charles – OLIVIER Denis – BOURNE V éran- DEVINE Marc

Excusés : BOUCHET Jean Claudé

Syndic suppléant : CAPELLO Jean Pierre - CALVIERE Robert - PELISSIER Laurence

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept septembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : PRETS TRAVAUX MODERNISATION PRISES SYNDICALES
=====

LE PRESIDENT EXPOSE : le Président expose aux membres présents la nécessité de réaliser un prêt pour les travaux de modernisation des prises syndicales, communes de Cheval Blanc et Cavaillon. Ces travaux sont inscrits au contrat de canal n° 2 et subventionnés à 80 % par l'Agence de l'Eau RM et C et le Département de Vaucluse

Une demande a été faite auprès de la Caisse d'Épargne, du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole pour deux prêts : un prêt long terme de 10 ans pour un montant de 40 000 € et un prêt relais de 155 000 € sur 2 ans.

Le Crédit Mutuel ayant fait la meilleure proposition pour ces prêts, le président propose de retenir cette offre dont le détail est le suivant :

- un prêt long terme sur 10 ans avec un remboursement annuel au taux de 4.30 % avec 250 € de frais de dossier
- un prêt relais au taux de 4.15 % avec 500 € de frais de dossier.

Qui l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la proposition de Crédit Mutuel pour le prêt long terme et le prêt relais et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

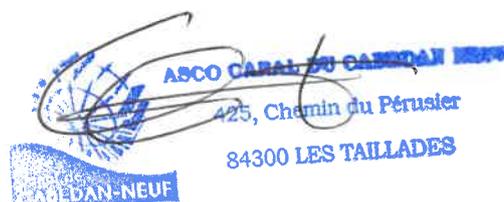
Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic



Le Président

Mr HONORAT GUY



ASCO CABEDAN NEUF
425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES
CABEDAN-NEUF

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 084-298401712-20230927-2023_023-DE